

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Arab Tunisian Bank -ATB- **Siège social : 9 Rue Hédi Noura - 1001 Tunis**

Suite aux nouvelles mesures restrictives décrétées par le Gouvernement Tunisien le 07/04/2021 et relatives à la recrudescence de l'épidémie du coronavirus et afin de respecter les décisions gouvernementales ; interdisant tout rassemblement privé ou public, à partir du 09 et jusqu'au 30 avril 2021 et suite à la convocation adressée à, Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire prévues pour le 28 Avril 2021 à l'Hôtel Movenpick – les Berges du Lac ; publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT N°28) le mardi 6 avril 2021, l'ATB informe ses actionnaires et le public que ces assemblées se dérouleront exclusivement à distance.

Aussi, Mesdames et Messieurs les actionnaires souhaitant participer aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire, sont conviés à s'inscrire sur la plateforme dédiée à l'effet et à consulter les conditions de participation et de votes.

La Plateforme est accessible via le site officiel de l'ATB (<https://www.atb.tn>), et ce partir du 14 Avril 2021.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.